

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles

M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Territoires et Innovation Sociale – La « Fabrique à initiatives » -
Décision – Autorisation -**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Fabrique à Initiatives constitue un **dispositif innovant pour la création d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire** sur la communauté urbaine de Bordeaux.

L'objet de la structure consiste à accompagner l'émergence de projets répondant aux besoins du territoire, en lien avec les acteurs de la CUB : collectivités locales, entrepreneurs de l'ESS, acteurs économiques.

Le caractère innovant de La Fabrique tient au fait que le point de départ de son accompagnement à la création n'est pas le porteur et son projet, mais des besoins avérés sur le territoire et des fondamentaux économiques validés. C'est au long de l'émergence de l'idée et de la définition du projet que le porteur de projet est recruté – par appel à candidature ou repérage – et associé au montage de l'entreprise sociale.

La Fabrique à Initiatives se veut un **outil structurant au service des acteurs du territoire** qui souhaitent développer la création d'entreprises dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle peut également constituer un outil de rééquilibrage entre les territoires de la CUB en terme de développement économique et social puisqu'elle fonde son action d'aide à la création d'entreprises sur des diagnostics socio-économiques locaux et vise à apporter des réponses pertinentes et concrètes à des besoins identifiés et qualifiés.

La Fabrique à Initiatives fonde son action sur un **ancrage partenarial et local fort**. C'est pourquoi la CUB, ainsi que d'autres collectivités, ont été sollicitées pour constituer un Comité de Pilotage, créé en début d'année 2009, afin d'envisager la mise en œuvre concrète de cette expérimentation sur le territoire. Aujourd'hui, **la structure-support de la Fabrique à Initiatives est en cours de création sous la forme d'une Association Loi 1901 : Association Territoires et Innovation Sociale**. Elle rassemble un ensemble de partenaires en tant que fondateurs : l'AVISE, la fondation MACIF Sud-Ouest Pyrénées, la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations, Aquitaine Active, le Conseil Régional d'Aquitaine, la CUB, la ville de Pessac, la CRESS Aquitaine, le GARIE, l'Union Régionale des SCOP, l'UNEA, le Crédit Coopératif, la Caisse d'Epargne, 3 personnes physiques.

Les statuts de cette association ont été établis en coordination entre les différents partenaires et sont joints à la présente délibération. Le montant de la cotisation 2010, définie à parité pour tous les membres, est de 20 €. Cette cotisation sera imputée sur le Budget principal de l'exercice en cours chapitre 011, article 6281, fonction 901, CRB D100.

Afin d'assurer la création de l'association pour le mois de juillet 2010, il convient que chaque collectivité membre de droit de cette association délibère.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation et les projets de statuts de l'Association Territoires et Innovation Sociale,

CONSIDERANT la demande de l'Association Territoires et Innovation Sociale d'associer la CUB en tant que membre de droit,

DECIDE

- **Article 1** : L'adhésion de la Communauté urbaine à l'Association Territoires et Innovation Sociale en tant que membre de droit,

- **Article 2** : Monsieur le Président est autorisé
- à procéder au versement de l'adhésion annuelle de 20 € auprès de la l'Association Territoires et Innovation Sociale ; la dépense correspondante est imputée sur le Budget principal de l'exercice en cours chapitre 011, article 6281, fonction 901, CRB D100.
- à signer les statuts et tout acte nécessaire à la présente délibération,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 23 JUILLET 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2010</p>

M. FRANCK MAURRAS